



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Titre du Document	<i>Rapport final / Évaluation finale externe</i>
Programme / Projet	Projet de réduction des risques de catastrophes naturelles, Phase II
Proposition de crédit	RRC : 7F-09540.02
Commanditaire	Ambassade de Suisse en Haïti
Prestataire	 "GEXAMINN" (Groupe d'Expert en Aménagement et Innovation)
Période de la Prestation	Du 09 Mai – 08 Juillet 2022
Equipe consultante	- [REDACTED] - [REDACTED] - [REDACTED]

04.11.2022

Table des matières

Définition des Sigles et Abréviations	4
I- Résumé exécutif	5
Objectif et méthodologie de l'évaluation	5
II- Introduction	8
2.1. Description de l'intervention	8
2.2. Contexte du pays/région/secteur concerné et de l'évaluation	8
2.3. Objectifs de la mission d'évaluation	9
2.4. Approches méthodologiques	9
III- Présentation des résultats et Analyses	10
3.1. Pertinence	10
3.2. Cohérence.....	11
3.2.2. Réponses aux priorités des acteurs locaux en matière de réduction des risques de catastrophes à travers les activités, produits et effets escomptés du projet.	12
3.3. Efficacité.....	13
3.3.1. Effets et résultats par rapport à l'approche utilisée dans les écoles, auprès des populations locales, des structures de protection civile, des mairies, des institutions et des professionnels nationaux.	13
3.3.2. Niveau d'atteinte des extrants, résultats et effets planifiés à partir des indicateurs du cadre logique.	14
3.3.3. Envisager des ajustements dans l'approche et la stratégie du projet pour faire face aux défis institutionnels (fragilité) actuels.....	14
3.4. Efficience.....	15
3.4.1. Adaptation des ressources humaines pour la mise en œuvre à la logique d'intervention du projet.....	15
3.4.2. Adéquation et acceptabilité des coûts investis par rapport aux effets et résultats atteints ?	15
3.5. Genre et inclusion sociale.....	15
3.5.1. Prise en compte dans la planification et la mise en œuvre des actions des besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables	15
3.5.2. Niveau de renforcement de la place des femmes dans la gestion des risques	16
3.6. Impact	16
3.6.1. Les transformations apportées par le renforcement de la capacité des Mairies dans l'octroi des permis de construire et le suivi de construction	16
3.6.2. En ce qui concerne la connaissance des dangers et le savoir-faire dans la gestion des risques	17
3,7. Durabilité	17
3.8. Valeurs ajoutées de l'Ambassade.....	18
3.9. Les pratiques basées sur l'apprentissage à capitaliser	18

3.10. Leçons apprises du projet.....	19
3.11. Opportunités d’institutionnalisation des démarches et des outils développés	19
3.12. Les défis à la pérennisation des actions du projet.....	19
3.13. Synergies / Complémentarités développées / Partenariats avec d’autres projets financés par l’Ambassade de Suisse en Haïti	20
IV- Conclusions et recommandations.....	21
4.1. Conclusions.....	21
4.2. Recommandations.....	22
ANNEXES.....	24
Annexe 1 : Explications sur les recommandations dans une Perspective de consolidation de l’action et de pérennisation des acquis.....	25
Annexe 2- Détails sur les Synergies / Complémentarités développées avec d’autres projets financés par l’Ambassade de Suisse en Haïti. (réf : ProDoc Phase II, Version révisée).....	29
Annexe 3- Tableau d’indicateurs d’Output.....	1
Annexe 4- Indicateurs / Objectifs du PNGRD et du PSDH auxquels le projet RRC contribue.	3

Définition des Sigles et Abréviations

ASEC	Assemblée De La Section Communale
CASEC	Conseil d'Administration De La Section Communale
BME	Bureau Des Mines Et De l'Énergie
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement Du Territoire
CTD	Coordonnateur Technique Départemental
CNIGS	Centre National De l'Information Géospatiale
COUD	Centre Opération D'Urgence Départementale
COUC	Centre Opération D'urgence Communale
CCPC	Comité Communal De Protection Civile
CLPC	Comité Local De La Protection Civile
DGPC	Direction Générale De La Protection Civile
GEXAMINN	Groupe d'Expert En Aménagement Et Innovation
GRD	Gestion Des Risques Et Des Désastres
MARNDR	Ministère De l'Agriculture Des Ressources Naturelles Et Du Développement Rural
MTPTC	Ministère Des Travaux Publics Transports Et Communication
MERV	Système De Monitoring Des Changements Influant Sur Le Développement
OCB	Organisation Communautaire De Base
PAGODE	Programme d'Appui A La Gouvernance Locale Et Décentralisation
PCD	Plan Communal De Développement
PNGRD	Plan National De Gestion Des Risques Et Des Désastres
PSDH	Plan Stratégique De Développement d'Haïti
REGLEAU	Programme De Renforcement De La Gestion Locale De l'Eau Et De l'Assainissement
RRC	Réduction Des Risques De Catastrophes Naturelles
SQUAT	Système De Qualification Et d'Accès Au Travail
URGéo	Unité De Recherche En Géosciences

I- Résumé exécutif

Rappel du contexte de l'évaluation

Sur la base de la stratégie de la coopération internationale de la Suisse, le projet de réduction des risques de catastrophes naturelles dans le Sud-Est (RRC) est mis en œuvre directement par l'Ambassade de Suisse en République d'Haïti à travers un sous-bureau basé à Jacmel, département du Sud-Est. La phase actuelle du projet a été placée sous le chapeau du domaine 1 (Gouvernance locale et décentralisation) de la Stratégie de Coopération Suisse en Haïti 2018-2021.

Le projet RRC a été conçu dans la perspective de réduire les risques naturels via le transfert de compétences aux acteurs locaux, la sensibilisation des populations et la création de conditions favorables à la planification/réalisation de mesures de réduction de risques qui protègent les personnes vulnérables. Elle est mise en œuvre prioritairement dans 3 communes du département du Sud-Est (Jacmel, La Vallée de Jacmel, Cayes-Jacmel) et intervient au niveau communautaire, communal et national.

En vue de la continuité des activités pour le temps restant de la phase II du projet et de la définition des perspectives post-projet, l'Ambassade a commandité la réalisation d'une évaluation externe.

Objectif et méthodologie de l'évaluation

L'objectif global est de dresser un bilan avant tout qualitatif du projet RRC par une analyse rétrospective des réalisations, des apprentissages et des lacunes/défis, et, par une analyse prospective, des options pouvant servir d'aide à la décision pour la suite des interventions.

La méthodologie envisagée pour réaliser ce travail est basée sur une approche inclusive et participative impliquant les différentes parties prenantes. Elle s'est reposée sur:

- Une analyse de données secondaires issues des documents pertinents à la mission ;
- Une collecte et une analyse de données primaires auprès des différents partenaires / parties prenantes, l'équipe de projet ainsi que les responsables de programme de l'Ambassade de Suisse à Port-au-Prince.

Principales conclusions de l'évaluation

L'analyse de la mise en œuvre du projet conduit aux conclusions suivantes :

- Le choix des zones d'intervention (Jacmel, La Vallée de Jacmel, Cayes-Jacmel) du projet RRC est pertinent tenant compte de la vulnérabilité des communautés du département du Sud-Est par rapport aux aléas climatiques et géologiques. Les Mairies des 3 communes concernées ont bénéficié un appui en renforcement de capacité de leur service de génie municipal en lien à la gestion des risques et des catastrophes. L'approche méthodologique développée par le projet pour le transfert des compétences aux professionnels nationaux a été claire et répond au besoin des institutions cibles. Des formations théoriques couplées à des travaux pratiques sur le terrain ont permis une meilleure compréhension de la méthodologie développée par l'expert technique en GRD. A l'échelle communautaire, le projet contribue dans la mise en place des structures de protection dans les ravines et des versants dans le but de réduire les possibilités des pertes de biens et des pertes en vie humaines lors des pluies torrentielles.
- Les interventions du projet renforcent la capacité des institutions partenaires sur la thématique de la gestion des risques et désastres. En renforçant les structures existantes au niveau des collectivités territoriales et communautaires, le projet facilite les synergies et les interdépendances entre les interventions des différents acteurs du département du Sud-Est sur la gestion des risques et des désastres.
- Les Institutions partenaires disposent des compétences et des outils pour répliquer les études de risques et détiennent des capacités pour répondre à la demande du grand public en matière

de cartographie et d'analyse des risques ; ce qui traduit la cohérence du projet avec les lignes d'action de la Direction Générale de la Protection Civile.

- La connaissance des risques et le développement d'outils appropriés font que les municipalités partenaires sont aptes à jouer pleinement leur rôle dans la délivrance des permis de construire, la supervision et le suivi des constructions.
- En termes d'efficacité, les résultats prévus ont été atteints grâce à des mécanismes d'ajustements des délais de réalisation des produits. Les retards qui ont affecté le déroulement de la phase est dû au contexte sociopolitique volatile du pays, les difficultés pour les partenaires de répondre aux exigences des procédures administratives et financières de l'ambassade et le long délai pour le paiement des factures par l'ambassade.
- L'analyse des informations recueillies permet d'affirmer que les interventions du projet ont été efficaces. Les acteurs interrogés renforcent cette analyse en reconnaissant que les fonds ont été dépensés dans le bon sens. La mobilisation des ressources humaines a été à l'optimum. Le projet a fait appel à des ressources externes à travers des appels d'offres. Le personnel du projet était suffisant pour répondre aux différentes tâches bien qu'il soit suggéré d'avoir un ingénieur civil dans l'équipe pour les dossiers techniques relatifs aux travaux de mitigation nécessitant des ouvrages de génie civil.
- Le projet a eu un impact très positif dans les zones de mise en œuvre :
Les cadres techniques des mairies concernées ont noté une évolution dans la perception de la population au sujet de l'émission des permis de construire.
La connaissance des zones à risques est renforcée à travers les maquettes 3D et les cartes de risques élaborées. Les enseignants et les élèves des écoles partenaires du projet ont amélioré leur connaissance en ce qui concerne les aléas et les comportements à adopter en cas de danger.
Les cadres nationaux sont mieux outillés pour le partage des connaissances avec le service du génie municipal des mairies et aussi pour répondre à la sollicitation des autres institutions intéressées à la formation sur la cartographie multirisque.
- L'équipe d'évaluation a identifié plusieurs actions qui pourront maintenir une certaine durabilité du projet dans le temps. En effet la recherche de synergies avec le projet REGLEAU pour des activités de mitigation liées à la protection de sources serait une motivation supplémentaire pour porter les communautés à conduire ces actions de bio-ingénierie.
Le projet a entrepris des actions pour renforcer la capacité des professionnels de construction et les encourager à faire de bonnes pratiques de construction dans l'exercice de leur métier. Ils pourront continuer à fournir des services aux communautés après le projet.
Au niveau national, la durabilité des actions du projet passe par la sensibilisation (dialogue, actions politiques) des institutions étatiques et les autres organismes œuvrant dans le domaine de la protection civile en vue de la valorisation des compétences acquises et des outils développés.

Recommandations globales

Au regard du temps restant pour mettre fin aux activités du projet, l'évaluation conduite permet de formuler les recommandations suivantes :

- Il n'est pas nécessaire d'entreprendre d'autres actions qui n'étaient pas encore programmées.
- Prendre en compte, à l'avenir, la notion de bassin hydrographique dans la mise en œuvre des mesures de réduction de risques.
- Concentrer, à l'avenir, les sites d'intervention du projet dans un espace limité pour la mise en place des mesures de réduction des risques.
- Consolider et faire le suivi des activités de formation et de sensibilisation en matière de GRD au niveau local.

- Plaidoyer pour l'intégration du volet GRD dans le Curriculum des écoles au niveau département du Sud-Est.
- Appuyer la valorisation des outils et des compétences développées.
- Appuyer les Mairies dans l'établissement d'une base données de professionnels dans le secteur de la construction au niveau de leur territoire.
- Faciliter la formalisation d'un partenariat entre les mairies et la Caisse Populaire Espoir (CPE) et d'autres coopératives pertinentes.
- Appuyer la mise en réseau des mairies partenaires du projet
- Promouvoir les compétences et les outils d'analyse des risques développés au niveau national
- Renforcement de l'inclusion des groupes marginalisés et la place du Genre.

II- Introduction

2.1. Description de l'intervention

Le projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) entend appuyer le pays et surtout les municipalités pour une meilleure gestion locale des risques liés aux aléas naturels. Il s'intègre dans une vision d'appui aux collectivités territoriales pour qu'elles deviennent des acteurs du développement, de la reconstruction et du renforcement de la résilience dans leurs communautés. Le projet entend remédier au déficit de capacités locales pour gérer de façon efficace les risques de catastrophes liées aux aléas naturels à travers l'amélioration de la gouvernance au sein des municipalités cibles. La logique d'assistance et d'accompagnement technique est au cœur du processus. Le projet RRC s'inscrit dans une vision de gestion intégrée des risques (Prévention, Préparation, Réponse).

Cette phase II du projet RRC démarrée le 01.09.2018 est l'aboutissement d'une expérience pilote initiée en 2014 laquelle a permis de planifier une première phase 2016-2018 avec une planification assez modeste en termes d'opérations et de couverture géographique par rapport à la phase I (commune de Jacmel). La phase actuelle du projet RRC travaille dans une vision de gouvernance locale des risques avec une extension en termes d'opérations et de couverture géographique par rapport à la première phase du projet. Elle est mise en œuvre prioritairement dans 3 communes partenaires dans le Sud-Est d'Haïti (Jacmel, La Vallée de Jacmel, Cayes Jacmel). Le projet poursuit 3 objectifs dont un à chaque niveau (communautaire, communal et national).

- **Communautaire** : Les populations connaissent les risques naturels et participent à leur réduction ;
- **Communal (local)** : Les capacités communales en GRD sont renforcées et institutionnalisées ;
- **National** : Les capacités nationales à générer des outils GRD utiles au niveau local sont améliorées.

2.2. Contexte du pays/région/secteur concerné et de l'évaluation

La phase II du projet de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) dans le Sud-est et le Sud d'Haïti a été initialement planifiée sur une période de 3 ans (du 01.09.2018 au 31.08.2021). La mise en œuvre a fait face à un contexte socio-économique, politique et sanitaire peu favorable qui a retardé l'avancement du projet. La détérioration des conditions sociopolitiques et sécuritaires de fin 2018 à 2020, suite à des manifestations violentes et des blocages de route et voies d'accès communément appelés « Peyi Lòk » a rendu difficile l'exécution des activités de terrain. Sur le plan sanitaire, la pandémie de COVID-19 déclarée officiellement en Haïti le 19 mars 2020, suite au passage au mode télétravail et à l'évacuation du staff expatrié, a provoqué une suspension des activités de terrain de mars à fin juillet 2020 et une adaptation de l'approche de travail par rapport à la pandémie de covid19 pour répondre aux urgences engendrées par cette crise sanitaire et le télétravail a permis de développer la documentation et la préparation de plusieurs activités, notamment les modules de formation pour la structure de la Protection Civile. De plus, il a été difficile de trouver les ressources humaines pour pourvoir les postes clés prévus pour assurer la mise en œuvre. La planification de base est devenue trop ambitieuse par rapport au personnel disponible. Ces contraintes ont provoqué des retards dans la finalisation et la validation des cartes d'aléas. La disponibilité retardée de ces cartes a affecté la planification initiale de l'exécution des activités de préparation, mitigation et prévention car ces activités dépendent partiellement de ces cartes.

En dépit des contraintes susmentionnées, il existe des opportunités pour une bonne mise en œuvre et qui permettront au projet d'apporter une réelle valeur ajoutée aux acteurs et aux institutions dans le domaine de la RRC. Les principales opportunités sont nommément : a) la restructuration du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) couplée à la création de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC); b) la priorisation de l'approche participative et la communication proactive avec les partenaires; c) la qualité et l'appréciation de l'approche de travail de la gouvernance locale des risques et les produits techniques (formation, cartes, gabions, mesures

physiques); d) Les expériences solides de la phase I / investissement dans le développement de capacités des professionnels et des institutions depuis 2014 et; d) les mesures de réduction de risques et mesures agroécologiques pour répondre aux besoins de la population.

Vu les retards enregistrés dans l'atteinte des résultats et objectifs planifiés, une autoévaluation a été conduite au début de 2021 et des recommandations ont été formulées. Suite à ces dernières, une extension de la durée de la phase actuelle de 12 mois, jusqu'à août 2022 a été accordée pour atteindre les résultats et objectifs préalablement planifiés. Cependant, constatant que ce temps ne serait pas suffisant, une autre prolongation de 15 mois a été accordée jusqu'à la fin de décembre 2023. Ainsi, en vue de la continuité des actions pour le temps restant de cette phase du projet et de la définition de perspectives post-projet, l'ambassade a commandité la présente réalisation de l'évaluation externe du projet.

2.3. Objectifs de la mission d'évaluation

L'objectif global de cette mission d'évaluation est de dresser un bilan avant tout qualitatif du projet RRC par une analyse rétrospective des réalisations, apprentissages, lacunes, défis et par une analyse prospective des options pouvant servir d'aide à la décision pour la suite des interventions. Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont les suivants :

- Faire une revue quantitative et qualitative des résultats obtenus, bonnes pratiques, apprentissages, solutions techniques développées et contraintes de la phase II et une appréciation des effets selon les critères (cohérence, pertinence, efficacité, efficience, viabilité) du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (CAD OCDE).
- Recommander des actions et stratégies pour pérenniser et institutionnaliser les acquis du projet avec les principaux partenaires, sur la base des avancées, des éléments porteurs et des contraintes identifiées.
- Identifier les bonnes pratiques qui doivent être capitalisées et diffusées pour l'avancement de la gouvernance des risques en Haïti, tant à l'échelle territoriale que nationale, en coordination et concertation avec d'autres donateurs et des institutions sectorielles de la gestion des risques de désastres (GRD).
- Proposer des ajustements dans la stratégie de mise en œuvre de la phase II permettant d'améliorer la qualité du projet, la consolidation des résultats/effets et de préparer la sortie sans affaiblir les communautés et institutions partenaires.
- Proposer et analyser des scénarios en termes de stratégie pour la poursuite des interventions à succès du projet (modalités de mise en œuvre, partenariats à prioriser, etc.).

2.4. Approches méthodologiques

La méthodologie adoptée pour cette évaluation est basée sur une approche inclusive et participative impliquant les différentes parties prenantes. Elle s'est reposée sur :

- Une analyse de données secondaires issues des documents pertinents à la mission.
- Une collecte et une analyse de données primaires auprès des différents partenaires, l'équipe de projet ainsi que les responsables de programme de l'Ambassade de Suisse à Port-au-Prince.

Les analyses des données et les résultats de ces analyses sont structurés selon deux dimensions :

- Une dimension rétrospective, permettant d'apprécier la performance du projet, est appuyée sur les questions évaluatives articulées à l'intérieur des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE ;
- Une dimension prospective présentée sous forme de recommandations basées sur les analyses rétrospectives et qui tiennent compte des valeurs ajoutées de l'Ambassade et des leçons apprises.

III- Présentation des résultats et Analyses

3.1. Pertinence

Cette partie sur l'analyse de la pertinence du projet regarde dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays et comment la pertinence a été maintenue dans un contexte qui évolue rapidement.

Au niveau de sa conception, le projet RRC s'inscrit dans la stratégie de coopération en Haïti de l'ambassade de Suisse pour la période 2018-2021 ainsi que de son programme de coopération en Haïti pour la période 2022-2024. Un processus participatif a été mis en place impliquant la consultation des partenaires du projet¹ pour l'élaboration de ces documents clés ainsi que l'incorporation des leçons apprises et bonnes pratiques inspirées de la longue expérience de la mise en œuvre de projet en Haïti de l'ambassade de Suisse.

Le choix des zones d'intervention (Jacmel, La Vallée de Jacmel, Cayes-Jacmel) du projet RRC est pertinent par rapport aux vulnérabilités des communautés du département du Sud-Est d'Haïti. Celui-ci est exposé au passage des cyclones qui menacent la Caraïbe chaque année de juin à novembre. De plus, le risque sismique est une réalité qui s'est concrétisée en 2010 quand le département du Sud-Est a été affecté par le séisme du 12 janvier. La vulnérabilité de la population aux catastrophes naturelles est augmentée avec les constructions dans les zones à haut risque sismique et exposées aux risques d'inondation.

Le projet facilite la participation des acteurs de terrain² dans l'identification des besoins dans le domaine de la gestion des risques et des désastres. De ce fait, la prise en compte des aspirations des parties prenantes et des communautés est garantie dès la conception du projet. Ces mêmes acteurs participent à la mise en œuvre du projet parfois en étant des bénéficiaires directs à travers des formations spécialisées ou en étant des partenaires de terrain de mise en œuvre en implémentant directement les actions avec l'appui de l'équipe du projet. Les réunions périodiques du comité de pilotage garantissent le maintien de la pertinence des objectifs, approches et actions du projet par rapport aux besoins et demandes des groupes cibles. Cette structure accompagne la mise en œuvre des composantes du projet en lien avec la construction d'ouvrage où il y a une forte mobilisation de la main d'œuvre locale. Le comité de pilotage s'assure auprès des autorités locales des zones d'intervention de la prise en compte les aspects « sensibilité aux conflits », « adaptation aux changements climatiques » et « genre » dans la mise en œuvre des activités. Avant tout, le comité de pilotage a un rôle de soutien à l'équipe du projet.³

En exemple de la pertinence des objectifs, approches et actions du projet par rapport aux besoins et aux demandes des groupes cibles, les mairies de Cayes-Jacmel, de La Vallée de Jacmel et de Jacmel (phase 1) ont sollicité et reçu un appui en renforcement de capacité de leur service de génie

¹ Partenaire contractuel : Oeuvre suisse d'entraide ouvrière ; Mise en œuvre directe par le Bureau de Projet Direct à Jacmel ; Autres partenaires : Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), Université d'Etat Haïti (UEH), Bureau des mines et de l'énergie (BME) ; Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS), Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP); Table thématique et sectorielle GRD, trois mairies, association des Techniciens en Construction (ATECO).

Coordination avec d'autres projets et acteurs ; Internes DDC : Programme d'appui à la reconstruction de l'habitat avec formation dans le Sud (PARHAFS) dans le Sud, Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et Décentralisation (PAGODE), Programme de Renforcement de la Gestion Locale de l'Eau et de l'Assainissement (REGLEAU), Système de Qualification et d'Accès au Travail (SQUAT) dans le Sud et Sud-est. Externes DDC : Comités départementaux de gestion des risques et désastres du Sud-Est et du Sud (CDGRD) ; Helvetas / Projet d'appui au renforcement de la résilience face aux désastres (PARER) ; PNUD / programmes de réduction des risques urbains; Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT) ; Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ; Partenaires techniques et financiers (PTF) de la RRC (OFDA, DUE + ECHO, AECID, agences onusiennes, Canada, Banque Mondiale). Source : <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/pays/haiti.html/content/dezaproyects/SDC/en/2016/7F09540/phase2?oldPagePath=/content/deza/fr/home/laender/haiti.html>

² Les populations des zones vulnérables, les organisations de la société civile partenaires, les organisations communautaires des zones desservies par le projet, les autorités locales, les membres du CDGRD, l'association des Techniciens en Construction (ATECO). Au niveau central la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), l'Université d'Etat Haïti (UEH), le Bureau des mines et de l'énergie (BME) ; Le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS), le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP);

³ Programme de Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles (RRC). Document de Programme (PRODOC) Phase II. (01.09.2018 – 31.08.2021). 7F-09540.02. Version Finale/03.08.2018

municipal. Ces actions sont liées à la GRD du fait que la mairie a besoin de délivrer les permis de construction en accord avec les codes de construction. Des actions de renforcement au niveau des mairies ont touché aussi les besoins de renforcement des structures de protection civile pour une meilleure gestion des risques.

Autre exemple, le CNIGS, seule institution gérant les données géospatiales pour l'État haïtien, a exprimé le besoin de développer l'expertise en cartographie en rapport avec l'aléa inondation. Le projet a utilisé une approche et une bonne méthodologie claire répondant au besoin de l'institution. Des formations théoriques couplées à des travaux pratiques sur le terrain ont permis une meilleure compréhension de la méthodologie développée par l'expert technique en GRD.

À l'échelon communautaire, le projet répond à un besoin réel en accompagnant les communautés dans la mise en place de structures de protection dans les ravines et les fortes pentes. Ces structures mécaniques réduisent les possibilités de pertes en vies humaines ou de pertes de biens lors de fortes pluies. L'identification des sites et des actions a été faite avec les communautés et celles-ci se sont impliquées dans la mise en œuvre aux côtés des autorités locales.

Les compétences développées répondent bien à des besoins identifiés par les institutions elles-mêmes. Le projet RRC a apporté l'accompagnement nécessaire au développement de ces compétences. Cet appui arrive à point et a permis de toucher des aspects essentiels du renforcement de capacités des institutions et des communautés.

3.2. Cohérence

L'analyse sur la cohérence cherche à savoir dans quelle mesure les interventions du projet s'articulent avec les priorités nationales exprimées à travers le PNGRD 2019-2030, les lignes d'actions de la DGPC et les interventions d'autres acteurs intervenant dans la gouvernance de la gestion intégrée des risques, couverte par le projet à l'échelle du pays et des zones d'intervention.

Elle cherche aussi à identifier comment les activités, produits et effets escomptés du projet permettent de répondre aux priorités des acteurs locaux en matière de réduction des risques de catastrophes. Dans cette partie de l'évaluation, l'analyse de la cohérence regarde aussi comment le projet s'articule et assure les synergies et complémentarités avec d'autres projets financés par la Suisse pour renforcer les effets recherchés en matière de gouvernance et de gestion intégrée des risques.

3.2.1. Articulation des interventions avec les priorités nationales, les lignes d'actions de la DGPC et les interventions d'autres acteurs.

Les interventions du projet s'articulent avec les priorités nationales exprimées à travers le PNGRD 2019-2030 à l'échelle du pays et des zones d'intervention et aussi avec le PSDH en ce qui concerne les dispositions décrites dans le Pilier / Grand Chantier: "La refondation territoriale"⁴. Elles s'intègrent aussi au plan d'action départemental en matière de GRD. A La Vallée de Jacmel et à Cayes-Jacmel, les Plans Communaux de Développement (PCD) intègrent l'aspect GRD dans leurs lignes d'action. Toutes les fois que les plans locaux existent, comme les plans d'urgence temporaire de la section communale, le projet les prend en compte.

Les compétences développées par le projet sont en ligne avec les besoins pour le développement du PNGRD. Les actions priorisées avaient pour but d'améliorer la gouvernance des risques et la réduction des risques de catastrophes à l'échelle nationale, communale et communautaire. Ces actions ont porté sur la formation, le partage des connaissances sur les risques existants, ce qui est en adéquation avec les priorités du PNGRD (1. Améliorer la connaissance des risques de

⁴ Voir en Annexe Les objectifs, résultats et indicateurs du PNGRD 2019-2030 et du PSDH auxquels le projet contribue

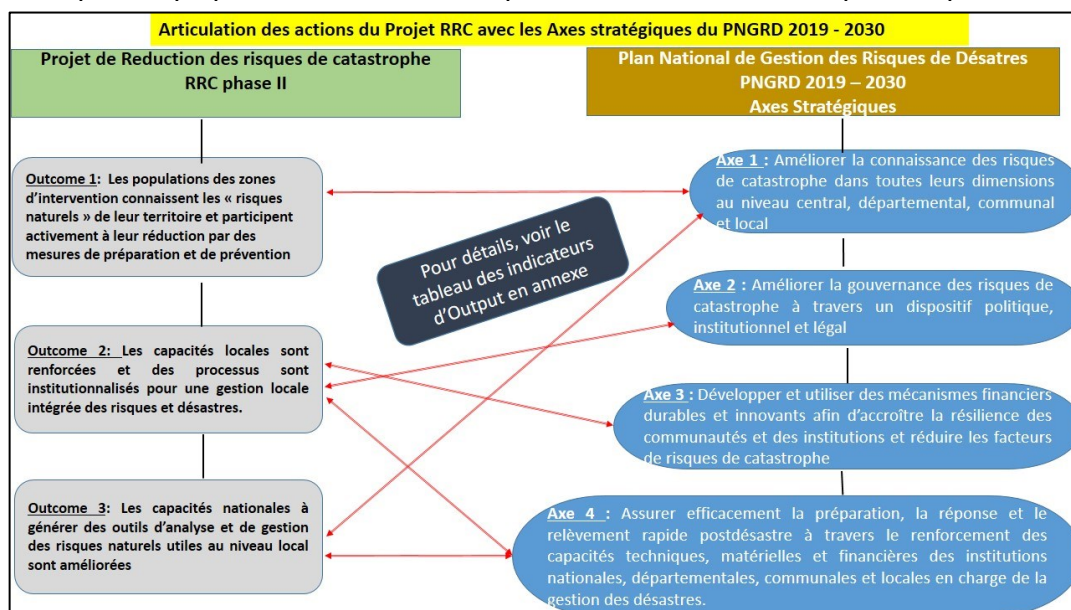
catastrophe dans toutes leurs dimensions au niveau central, départemental, communal et local) et les lignes d'action de la DGPC.⁵

Le programme de formation continue appuyé par le projet à travers l'URGéo et la formation des professionnels nationaux contribuent à renforcer la capacité des institutions suivantes CNIGS (Centre Nationale De l'Information Géospatiale), CNSA (Conseil National de Sécurité Alimentaire), CFAIM (Centre de Formation en Aménagement Intégré des Mornes), LNBTP (Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics d'Haïti), BME (Bureau des Mines et de l'Énergie) sur la connaissance des risques existants.

En termes d'effets, les institutions (CNIGS, CNSA, CFAIM, LNBTP, BME.) disposent des compétences et des outils pour répliquer les études de risques et détiennent des capacités pour répondre à la demande du grand public en matière de cartographie et d'analyse des risques.

Le projet s'articule aussi avec les autres projets de l'Ambassade évoluant sur des thématiques différentes mais complémentaires comme la gouvernance de l'eau et de

l'assainissement, la protection sociale, la formation professionnelle, l'éducation financière.



Le projet s'est doté de mécanismes pour faciliter l'articulation des interventions avec les priorités nationales, les lignes d'actions de la DGPC et les interventions d'autres acteurs. C'est ainsi que l'équipe est active dans les rencontres du Comité Départemental de Gestion des Risques et des désastres (CDGRD), les tables sectorielles, les rencontres de coordination du Comité de Pilotage. L'articulation des interventions avec les priorités nationales en se référant au premier pilier du PSDH, le Plan national de gestion des risques de désastre 2019 - 2030 et les interventions d'autres acteurs, exige une certaine souplesse dans les interventions du projet de l'ambassade de Suisse. Le projet a su moduler ses interventions pour s'articuler avec la réalité du terrain et le contexte qui évolue constamment.

3.2.2. Réponses aux priorités des acteurs locaux en matière de réduction des risques de catastrophes à travers les activités, produits et effets escomptés du projet.

Différents mécanismes ont été développés par le projet pour permettre aux activités, produits et effets escomptés du projet de répondre aux priorités des acteurs locaux en matière de réduction des risques de catastrophes. Les problèmes cruciaux de la communauté ont été identifiés et priorisés par les acteurs locaux de concert avec l'équipe du projet. La connaissance des risques et le développement d'outils appropriés font que les municipalités partenaires sont aptes à jouer pleinement leur rôle dans la délivrance des permis de construire, la supervision et le suivi des constructions.⁶

⁵ Voir l'annexe sur les objectifs, résultats et indicateurs du PNGRD

⁶ Témoignage recueilli par l'équipe d'évaluation auprès de la mairesse de La Vallée de Jacmel

Il a fallu aussi garantir l'implication effective des CCPC (Comité Communal de la Protection Civile) et des CLPC (Comité Local de la Protection Civile) à travers des activités de renforcement et certaines fois les mettre en place quand elles ne sont pas présentes. Ces structures renforcées ont été invitées et impliquées dans le choix et le suivi des mesures de mitigation. La conception du projet possède une logique sous-jacente de flexibilité et celle-ci a permis aux parties prenantes de s'impliquer au tout début de l'action car elles participaient à l'identification des interventions selon les exigences de leur milieu. Au niveau des municipalités, les interventions prennent en compte des visions et des lignes d'action exprimées dans les documents de planification (Plan de Contingence Multirisque, Plan Communal de Développement) et l'aspect GRD a été introduit quand il n'était pas présent. Des compétences (délivrance des permis de construire, la supervision et le suivi des constructions, le montage de Plan de Contingence Multirisque) sont transférées aux Municipalités via la formation de leurs cadres.

Pour garantir dans le temps l'alignement des actions du projet avec les priorités du Plan National de Gestion des Risques et de Désastres (PNGRD 2019 – 2030), l'équipe est active dans les rencontres du Comité Départemental de Gestion des Risques et des désastres, les tables sectorielles, les rencontres de coordination du Comité de Pilotage.

3.3. Efficacité

Dans cette partie sur l'efficacité, l'analyse porte sur la mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints durant la phase. L'évaluation estime que les résultats prévus de cette phase ont été atteints à travers des mécanismes d'ajustements dans les délais. Les retards qui ont affecté le déroulement de la phase trouvent leur origine dans une trop grande rotation des membres de l'équipe⁷ au début du projet, la difficulté pour trouver les profils CSA (Corps Suisse Aide Humanitaire) / nationaux nécessaires, le contexte sociopolitique volatile du pays, les difficultés pour les partenaires de répondre aux exigences des procédures administratives et financières de l'ambassade et aussi les procédures de mise en œuvre qui impliquent divers acteurs qui ne partagent pas la même compréhension sur les interventions prioritaires durant la période (par exemple, la réhabilitation d'un tronçon de route rurale à Michineau peine à se concrétiser, car cela implique non seulement des acteurs aux niveaux communautaires et locaux mais aussi au niveau départemental). Au cours de cette phase, CROSE n'arrivait pas toujours à respecter les délais prévus. Au niveau communal, les activités avec la Mairie de Jacmel n'ont pas pu continuer, à cause des problèmes sociopolitiques aggravés par des retards cumulés dans le paiement des salaires du personnel de la Mairie.

Les difficultés pour obtenir à temps les livrables comme les cartes et leur validation (Outcome 3) ont nécessité la réalisation de nouvelles planifications. Les travaux de terrain qui dépendaient de ces cartes ont été repoussés à des dates proches de la fin du projet. Au moment des visites de terrain pour la réalisation de cette évaluation des activités de terrain se poursuivaient.

3.3.1. Effets et résultats par rapport à l'approche utilisée dans les écoles, auprès des populations locales, des structures de protection civile, des mairies, des institutions et des professionnels nationaux.

L'approche du projet donne une part importante à la gouvernance et celle-ci est entravée par les contraintes sociopolitiques actuelles (les mandats des élus locaux et de la majorité des parlementaires sont arrivés à leur terme sans avoir de remplaçants des élus). Les effets et résultats peuvent être observés à partir des exemples ci-dessous :

- Dans une école ciblée par le projet, la GRD fait partie du curriculum de l'Ecole Nationale K-Rock qui dispose également de son plan d'urgence et d'évacuation. Les professeurs / enseignants sont formés et les élèves sensibilisés.

⁷ Auto-évaluation février/mars 2021, page 8 paragraphe 5. Programme de Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles (RRC) Phase II. (01.09.2018 – 31.08.2021). 7F-09540.02

- Les populations locales sensibilisées ont acquis certaines connaissances sur les risques hydrométéorologiques et géologiques. Lors du passage du cyclone Laura en 2020, les CCPC et les CLPC ont réalisé des activités de préparation et de réponses démontrant ainsi leurs compétences dans la gestion de ce type de risque.
- Les structures de protection civile des communes et sections communales (CCPC, CLPC) sont renforcées. Les concepts et outils nécessaires au bon fonctionnement des comités de protection civile sont maîtrisés par leurs membres, facilitant ainsi le bon déroulement des réunions où sont présents les autorités et les leaders communautaires.
- Les actions planifiées sont mises en œuvre avec succès par les mairies dans certaines communautés plus particulièrement à La Vallée de Jacmel. Les cadres municipaux sont préparés pour orienter et accompagner les communautés à réaliser des constructions hors de dangers et adaptées aux différents risques.

3.3.2. Niveau d'atteinte des extrants, résultats et effets planifiés à partir des indicateurs du cadre logique.

Les extrants, résultats et effets planifiés à partir des indicateurs du cadre logique ont toutes les chances d'être atteints d'ici la fin de cette phase. Toutefois, le contexte sociopolitique volatile doit toujours être suivi et des changements appropriés doivent être apportés pour garantir l'atteinte des résultats.

Pour la cartographie de l'inondation, au début de la formation des professionnels nationaux, plus particulièrement dans la première cohorte, certains experts faisant partie du pool « Inondation » estimaient que les résultats n'étaient pas satisfaisants lors de l'utilisation de la méthode hydraulique pour l'évaluation des inondations. L'adoption de l'approche hydro-géomorphologique qui est une approche intégrée et adaptée au contexte haïtien a permis d'obtenir de meilleurs résultats. Le fait de prendre des décisions pour apporter des modifications à temps est un gage de réussite pour le projet.

3.3.3. Envisager des ajustements dans l'approche et la stratégie du projet pour faire face aux défis institutionnels (fragilité) actuels.

- Eviter d'impliquer un ou des partenaires non essentiels dans la prise des décisions afin d'assurer l'efficacité dans la prise de décision ;
- Ce qui a marché : Le niveau de formation au profit des professionnels nationaux est satisfaisant et très bien approprié par eux, selon leurs témoignages récoltés par les évaluateurs. L'approche adoptée pour l'analyse cartographique des risques est adaptable aux réalités du pays.
- L'approche de mise en œuvre directe est basée sur le transfert du savoir selon des standards internationaux à des professionnels.
- Il y avait la volonté de travailler avec les institutions nationales et les cadres sont disposés à participer aux formations. CNIGS, Labo Nationale, etc.
- En termes de portage, il y a des efforts qui ont été constaté, comme les cours à l'université / à l'UrGéo mais les outils institutionnels ne sont pas encore développés (modification du catalogue de cours de la faculté, mécanisme d'inscription des étudiants pour le cours, mobilisation des professeurs pour les heures réservées au cours)
- Les municipalités ne sont pas assez proactives pour utiliser les cadres nationaux au renforcement de leurs actions. Cette situation souligne la nécessité d'articulation entre les acteurs du niveau central formés et les niveaux décentralisés.
- En dépit de l'amélioration des partenaires locaux, les municipalités / CLPC courent le risque de ne pas pouvoir mettre en œuvre les différents plans de gestion de réduction de risque et de gestion de catastrophes, après le projet, si l'instabilité politique se poursuit dans les années à venir.

3.4. Efficience

3.4.1. Adaptation des ressources humaines pour la mise en œuvre à la logique d'intervention du projet.

La mobilisation des ressources humaines a été à l'optimum, l'analyse du rapport trimestriel de mars 2022 montre que les dépenses de fonctionnement et des salaires de l'équipe restent stables. En vue de mettre en application le renforcement des capacités des spécialistes nationaux et à responsabiliser les compétences locales de mise en œuvre, le projet a mobilisé des ressources externes à travers des appels d'offres. Ce mécanisme a permis d'optimiser les ressources humaines disponibles à l'interne et de disposer de ressources externes spécialisées. Le personnel du projet est suffisant pour répondre aux différentes tâches bien qu'il soit suggéré d'avoir un ingénieur civil dans l'équipe pour les dossiers techniques relatifs aux travaux de mitigation nécessitant des ouvrages de génie civil.

3.4.2. Adéquation et acceptabilité des coûts investis par rapport aux effets et résultats atteints ?

Les analyses des rapports financiers ont montré que les dépenses sont effectuées dans les limites du budget planifié. Lors de la budgétisation des activités de l'année 2022, l'équipe a réalisé une planification réaliste des activités. Aussi, les acteurs interrogés au cours de l'évaluation reconnaissent que les fonds ont été dépensés avec discernement. Les partenaires reconnaissent que les visites de suivi et le soutien de l'équipe du projet leur permettent d'exécuter leur plan budgétaire selon les prévisions.

Toutefois, les partenaires aimeraient voir une plus grande célérité dans les décaissements afin que les mesures de mitigation puissent être mises en œuvre beaucoup plus tôt dans le projet.

Pour l'acquisition de biens, services et travaux, le projet utilise les procédures de passation de marché et celles-ci mettent en concurrence les fournisseurs potentiels. Les pratiques d'appel d'offres ont permis au projet d'obtenir les meilleurs prix du marché pour la qualité des biens, services et travaux recherchés.

L'obtention des biens, services et travaux par les partenaires pour la réplication doit aussi utiliser les procédures de passation de marché pour obtenir les meilleurs prix en mettant les fournisseurs en concurrence. Pour comprendre l'importance de la mise en concurrence des fournisseurs, nous pouvons citer la Commission européenne qui nous dit que la politique de concurrence permet de faire baisser les prix tout en améliorant la qualité des biens et services grâce à la stimulation de l'esprit d'entreprise et la productivité.⁸

L'efficience du projet a été facilitée par les facteurs suivants la mobilisation de l'équipe pour faire les ajustements nécessaires dans le budget pour la réalisation d'activités dans un délai réaliste, l'appui venant de la Mission des finances de l'ambassade et l'appui du backstopper national.

3.5. Genre et inclusion sociale

3.5.1. Prise en compte dans la planification et la mise en œuvre des actions des besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables

L'approche du projet consiste à se rendre le plus possible vers les territoires marginalisés. De ce fait, il s'assure d'une plus grande implication des couches les plus vulnérables. Les interventions se font dans les sections communales pour les desservir et les intégrer dans le système de la protection civile, bénéficier des interventions et participer dans les interventions en place.

Les outils "genre" de la planification méritent d'être renforcés, mais le projet s'assure d'avoir une représentation des femmes techniciennes dans les formations. Entre 15- 30 % de femmes au niveau communal et 25% dans le pool national. Des activités de sensibilisation communautaire et de motivations des jeunes femmes auraient pu aider à augmenter la participation des femmes car

⁸ https://competition-policy.ec.europa.eu/consumers/why-competition-policy-important-consumers_fr

celles-ci font face aux stéréotypes qui les empêchent de pénétrer les professions traditionnellement réservées aux hommes

Les structures des CLPC ont une représentation des femmes en leur sein mais leur nombre est inférieur aux hommes et leur répartition est inégale en nombre d'une commune à l'autre. Avec la faible représentation des femmes en tant que cadres dans les municipalités, les hommes prédominent dans les séances de formation. La collecte des données concernant les interventions du projet n'est pas toujours désagrégée par sexe. Des activités spécifiques visant à augmenter la participation des femmes auraient dû être programmées, sachant que les stéréotypes de genre persistent dans le milieu.

3.5.2. Niveau de renforcement de la place des femmes dans la gestion des risques

Dans les communautés, les femmes s'engagent dans la prise en main des activités en GRD. Ce sont des leaders qui s'engagent et jouent leur rôle de plein droit. Au niveau national, il y a des femmes engagées dans les initiatives de promotion des cartographies multirisques.

Le degré de renforcement de la place des femmes dans la gestion des risques reste variable d'une communauté à l'autre. Les CLPC restent majoritairement dominés par les hommes bien qu'il existe une participation appréciable des femmes dans la formation en gestion de projet. Il y a toujours un effort de sensibilisation de la part du projet d'aller vers les femmes, les encourager à intégrer les CLPC.

Point faible : Dans le Document de Programme (PRODOC) Phase II (01.09.2018 – 31.08.2021) 7F-09540.02, à l'annexe 6, Checklist genre, les réponses aux questions du « Gender Policy Maker », relatives à l'intégration de l'égalité hommes – femmes n'ont pas atteint la note de plus de 50. Les questions fondamentales relatives à l'intégration de l'égalité hommes femmes pour lesquelles la checklist n'a pas dépassé les 50% sont les suivantes :

- Les données servant à la conception de l'activité sont-elles ventilées par sexe?
- Y en a-t-il qui portent sur l'égalité et la justice hommes-femmes?
- La ligne de base se réfère-t-elle aux informations genre (question B) qui permette de différencier la mesure des extrants (outputs) et des résultats (outcomes) de l'intervention entre les hommes et les femmes?
- Des ONG féminines, des organisations opérant dans les collectivités et des spécialistes de la dimension genre ont-ils/elles été associées à l'étude et à la réalisation de l'intervention
- Le système de rapports prévoit-il des informations sur le suivi des relations femmes-hommes?

Lors de la mise en œuvre du projet, la participation des hommes est plus forte que celle des femmes. Au moment de la planification des activités, il n'y a pas eu un mécanisme en place permettant de faire des ajustements pour augmenter la participation des femmes.

3.6. Impact

3.6.1. Les transformations apportées par le renforcement de la capacité des Mairies dans l'octroi des permis de construire et le suivi de construction

En termes d'impacts dans la réduction des risques à l'échelle des communautés, nous pouvons distinguer ceux qui sont liés à la capacité des mairies d'orienter et de suivre la mise en œuvre de nouvelles constructions sur leur territoire et ceux en rapport avec les structures locales de GRD.

Les cadres municipaux ont noté une évolution dans la perception du public au sujet de l'émission des permis de construire qui passent du statut de simple formulaire en papier à celui d'un indicateur qui peut rassurer le / la propriétaire que sa construction est dans un endroit plus sécurisé face aux aléas climatiques et géologiques et que les respects des normes de construction permettent de se mettre à l'abri des risques Hydrométéorologiques et géologiques (sismiques, glissements et

éboulements de terrain). La connaissance des zones à risques est renforcée à travers les cartes de risques élaborées. Ce qui facilite le suivi dans la délivrance des permis de construction. Le service de génie municipal est apte à devenir plus opérationnel et plus confiant dans ses capacités techniques. Le service a la capacité de monter un dossier pour l'émission de permis de construction et le suivi de chantier.

3.6.2. En ce qui concerne la connaissance des dangers et le savoir-faire dans la gestion des risques

Les cadres nationaux sont mieux outillés pour le partage des connaissances avec le service du génie municipal des mairies partenaires et aussi pour répondre à la sollicitation des autres institutions intéressées à la formation sur la cartographie multirisque.

La population est mieux préparée pour faire face aux éventuelles catastrophes avec la présence des CLPC, la connaissance du territoire en termes d'exposition aux différents risques et aussi par un début de changement de perception face aux risques naturels. Les municipalités partenaires (surtout La Vallée de Jacmel et Cayes-Jacmel), les CLPC concernés (Morne à Bruler, Ternier, Musac, Haut Cap rouge, Bas Cap Rouge, Michineau), sauf ceux de Ravine Normande et de Gaillard qui ont commencé à peine avec le programme, ainsi les écoles partenaires (K-Rock, K-Douge, La fond, Cyvadier) sont mieux outillés et préparés pour faire face aux éventuelles catastrophes

Les autorités locales, le CLPC et autres membres de la société civile la communauté de Musac section communale de Lavalée de Jacmel), ont exprimé, lors du focus groupe, leur sentiment d'appréciation ainsi que leur appropriation de la maquette 3D. Car, cette dernière aide à visualiser la topographie du territoire et permet à la population de mieux comprendre les risques auxquels elle est exposée.

Suivant le rapport trimestriel avril 2022, plus que 100 % des enseignants ciblés (43 formés sur 30 prévus) et 70% des élèves (700/1000) ont amélioré leur connaissance en ce qui concerne les aléas et les comportements à adopter en cas de danger du mois d'octobre 2021 à mars 2022.

Au niveau communautaire, dans les sections communales de La Vallée de Jacmel, les évaluateurs constatent que plusieurs familles manifestent le désir d'aménager leurs parcelles en mettant en place des mesures agroécologiques (MAE). Ceci c'est par rapport aux expériences qui ont été faites avec certains ménages dans la section communale de Morne à Bruler. Après avoir constaté les résultats apportés par les MAE, tant au point de vue de protection des sols et de la productivité agricole (impliquant ainsi l'amélioration de revenu des familles bénéficiaires)

3.7. Durabilité

Le niveau d'utilisation et d'appropriation par les partenaires et groupes cibles des processus et outils (approches et méthodologies développées, outils de formation développés, processus de gestion des constructions ...) permet d'analyser la durabilité des résultats du projet.

L'évaluation estime que le travail avec les CLPC peut porter des fruits avec l'approche adoptée. Celle-ci comprend l'évaluation participative du travail d'accompagnement et de renforcement des capacités et la capitalisation des expériences réalisées.

La synergie avec REGLEAU (Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de L'Assainissement) a permis d'entreprendre des activités de mitigation avec la protection des sources. Le fait de lier la bio ingénierie avec la protection des sources a donné une motivation supplémentaire aux communautés pour la conduite de telles interventions. L'initiative étant récente, cela demande un certain nombre de répétitions des interventions pour confirmer le caractère durable de cette stratégie pour la communauté.

Dans les municipalités, avec un leadership important et une communauté engagée (Exemple de La Vallée), il y a des possibilités d'aller vers la durabilité des actions entreprises. Cependant, il ne faut pas négliger le travail avec les communautés, ce qui permet de contrebalancer les contraintes

rencontrées par les mairies à cause de leur difficulté de fonctionnement dans le contexte actuel. Il est possible de travailler aussi avec des associations de professionnels (ATECO et CNIAH et dans les communes les regroupements d'artisans formés par le projet) pour fournir des services sur les bonnes pratiques de construction dans d'autres départements. Ils auront la capacité de continuer à fournir des services aux communautés à l'avenir sans l'appui du projet.

Le projet a tout intérêt à faire connaître les professionnels nationaux en GRD pour créer des opportunités pour eux et avoir plus de chance de faire connaître la valeur de leur institution dans le domaine. Néanmoins, le manque de coordination institutionnelle au niveau national de plusieurs institutions (CNIGS, Protection Civile, MTPC, MARNDR, ...), constitue un frein à leur bon fonctionnement malgré leur regroupement au sein du CIAT. Au-delà des guides développés et des professionnels formés, les acteurs doivent s'investir dans la réplication des formations pour garantir la durabilité des actions entreprises. La durabilité des actions du projet passe par le dialogue avec les institutions étatiques et les autres organismes œuvrant dans le domaine de la protection civile en vue de la valorisation des compétences acquises et des produits développés.

L'appui à l'amélioration du site web de la DGPC est une action facilitant la durabilité des extrants du projet. Ainsi, les documents et outils pour la réduction des risques et des désastres élaborés et testés durant le projet vont trouver leur place sur ce site web et disponible pour l'ensemble des acteurs du SNGRD. Le site web peut aussi accueillir les profils des cadres formés par leur projet et les rendre visibles pour les acteurs du SNGRD intéressés à mobiliser des compétences pour des travaux de réduction de risque et de désastres. Une fois disponible sur le site web de la DGPC, il serait opportun d'en faire leur promotion sur d'autres plateformes haïtiennes comme <https://cliohaiti.net>, www.jobpaw.com.

3.8. Valeurs ajoutées de l'Ambassade

La proximité avec le terrain, la flexibilité dans les opérations, la capacité de mobiliser des expertises nationales et internationales, constituent les valeurs ajoutées de l'Ambassade. La proximité est appréciée par les partenaires et cela a permis une plus grande souplesse dans les prises de décisions surtout après les chocs naturels et anthropiques.

La présence de l'équipe de l'ambassade sur le terrain a l'avantage de faciliter le renforcement des partenaires pour être réellement autonome car il n'y a pas de promotion pour une situation d'assistanat de la part de l'Ambassade. Le renforcement est facilité aussi du fait de l'adoption d'une méthodologie rigoureuse qui facilite l'apprentissage par les acteurs ainsi que le passage à l'acte.

L'ambassade a favorisé les transferts de connaissances et de compétences grâce à sa capacité à mobiliser des experts internationaux compétents. Les participants ont eu l'opportunité de confronter leur connaissance avec les experts venant d'horizons différents et ayant réalisé des expériences dans des pays ayant des problèmes similaires à Haïti. La qualité des formations et des matériels fournis a un impact certain sur l'appropriation des outils proposés.

L'idée d'impliquer le secteur privé, particulièrement une institution financière dans le processus de la gouvernance locale de GRD semble être innovante et apte à pérenniser les actions entreprises dans la réduction des risques de catastrophes dans les zones d'intervention.

La visibilité et le renforcement de la notoriété des partenaires essentiels (DGPC et ses structures déconcentrées, les municipalités.) sont mis en avant par l'Ambassade de Suisse à travers ses différentes actions. Cela a permis de maintenir un rythme de travail de façon concertée tout le long du déroulement du programme.

3.9. Les pratiques basées sur l'apprentissage à capitaliser

L'exercice de capitalisation permet la production de savoirs spécifiques tirés des pratiques et expériences réalisées tout au long de la mise en œuvre du projet. Il permet le passage des connaissances implicites à celles explicites facilitant le partage avec d'autres acteurs du secteur. Les thèmes suivants peuvent faire l'objet d'exercices de capitalisation :

- Le processus de formation technique des cadres municipaux, des artisans communautaires,
- La pratique de renforcement des structures de protection civile (CCPC, CLPC) ;
- L'expérience dans la formation et la sensibilisation des enseignants et élèves
- La pratique de production des plans d'urgence et d'évacuation
- Les outils appropriés par le CTD et répliqués dans d'autres communes du département
- Le modèle inclusif de collaboration du projet où les partenaires communautaires sont consultés, informés et impliqués dans les décisions qui les affectent. Le cas de OJUCAH à La Vallée de Jacmel pourrait illustrer cette approche dans une fiche de capitalisation.
- Les actions d'appui en lien à l'initiative tripartite secteurs public, privé et société associatif, plus particulièrement celles mettant en relation les mairies partenaires, la Caisse Populaire Espoir et l'ATECO dans la question des constructions résilientes.

3.10. Leçons apprises du projet

1. L'intérêt et la motivation expliquent la détermination des membres des CLPC à jouer pleinement leurs rôles et à développer des compétences pour s'approprier des outils en gestion des risques et désastres.
2. L'existence d'un accompagnement antérieur adéquat facilite la prise en main de la gestion des urgences au niveau local et la conduite d'activité de réduction des risques avec un appui limité du projet.
3. La mise en œuvre des actions tangibles à travers le projet est un facteur de mobilisation des communautés aux actions en GRD.
4. Au niveau national, les institutions qui n'avaient pas d'habitude de travailler ensemble sont difficiles à mobiliser pour mener des actions requérant la synergie institutionnelle.
5. Prévoir l'exécution des tâches avec une certaine souplesse tout en prenant soin de bien identifier les tâches interdépendantes. Tout retard enregistré sur celles-ci entraîne des conséquences sur les tâches subséquentes.

3.11. Opportunités d'institutionnalisation des démarches et des outils développés

Du fait que le projet a apporté son appui aux échelons communautaire, départemental et national, cela a permis d'apporter des opportunités d'institutionnalisation des démarches et des outils développés. Dans les communautés, les autorités locales ont collaboré avec la société civile à travers les structures de protection civile (CCPC, CLPC) en utilisant les méthodes et outils de réduction de risques et de désastres fournis par le projet.

Le CTD étant une partie prenante du projet à l'échelon départemental, il a l'opportunité de participer à l'expansion des outils apportés par le projet aux autres communes du département. Cette expansion va s'accompagner d'une appropriation en vue d'uniformiser les approches en réduction des risques et désastres dans le département et garantir une meilleure efficacité de la préparation et de la réponse.

A l'échelon national, le projet a permis de rendre disponibles de nouveaux cadres formés à des outils et méthodes inédits en réduction de risque et désastres et ils sont préparés à partager leur connaissance avec les personnels et bénévoles du SNGRD (Système National de Gestion des Risques et Désastres). Ces cadres nationaux offrent l'opportunité à la DGPC de s'approprier des outils ayant fait leurs preuves sur le terrain grâce au projet. De nouvelles opportunités de collaboration s'offrent à l'UEH (UrGeo), le CNIGS, la DGPC pour institutionnaliser de nouvelles approches auprès des membres du SNGRD.

3.12. Les défis à la pérennisation des actions du projet

Les mairies ne peuvent pas supporter les charges inhérentes à leur fonctionnement (personnel, administration ...), induisant un risque élevé de fuites de compétences nouvellement développées au sein de leur équipe. L'autonomie des collectivités territoriales reste jusqu'à présent lettre morte même si des dispositions sont prévues dans les lois haïtiennes. L'instabilité politique actuelle

aggrave encore plus cette situation fragile des mairies. La situation économique du pays ne milite pas non plus pour une stratégie de mobilisation des recettes fiscales auprès des citoyens.

3.13. Synergies / Complémentarités développées / Partenariats avec d'autres projets financés par l'Ambassade de Suisse en Haïti

Le projet RRC a mis en place des processus permettant l'articulation, les synergies et les complémentarités avec d'autres projets financés par la Suisse pour renforcer les effets recherchés en matière de gouvernance et de gestion intégrée des risques. Tout d'abord les actions du Projet RRC sont en synergie avec celles de **REGLEAU** en ce qui a trait au renforcement de la Municipalité, de la mise en place des mesures de mitigation et de la valorisation des outils cartographiques et éventuellement des maquettes 3D.

Le projet **PAGODE** intervient sur la gouvernance pour le renforcement des municipalités, ces actions ont un effet de synergie positive avec les efforts du projet pour renforcer la prise en compte de la gestion des risques par les collectivités.

De même avec le projet **SQUAT** qui vise à l'amélioration des techniques de construction et au respect des normes par les communautés, il y a une synergie avec les mairies partenaires et les comités de protection civile pour la prise en compte de la gestion des risques dans la conception et la construction des habitats.

Des éléments de synergie / complémentarité sont également identifiés avec le **PROMES** qui est un programme de protection sociale dont une partie du personnel partage le même que RRC ce qui facilite des échanges réguliers. Les deux projets ont l'opportunité de partager des données sur la vulnérabilité des communautés ou groupes vulnérables et des outils cartographiques / maquettes 3 D.

Le lien étroit avec **PARHAFS** (programme de reconstruction) par l'équipe à travers des activités en commun surtout en mode télétravail lors de la pandémie en 2020 a permis de développer des synergies pertinentes par l'élaboration du matériel de formation des CLCP/EIC et les analyses d'aléas autour des abris ainsi que pour l'habitat en 2019/2020.

Les projets travaillant dans la gouvernance, la protection sociale et la protection des ressources naturelles dans les territoires d'intervention bénéficient automatiquement des effets des actions entreprises. En travaillant avec les mêmes acteurs sur des thématiques différentes, la synergie et la complémentarité entre les projets se développent et contribuent à renforcer les partenaires (**Les détails sur les points de synergies identifiées et développées sont donnés en annexe**).

Considérations sur le projet REGLEAU

REGLEAU est le projet avec lequel le RRC développe des synergies / complémentarités intéressantes qui ont des effets tangibles et durables. Ils sont vraiment articulés dans leurs stratégies ainsi que dans leurs opérations. Ainsi, les deux projets se rencontrent physiquement à La Vallée de Jacmel, cependant les synergies identifiées vont au-delà des frontières territoriales et administratives. Parallèlement aux actions visant le renforcement de la municipalité, des actions de mise en œuvre des mesures physiques de réduction des risques par la RRC sont aussi profitables pour le REGLEAU suivant les sites en question. Ainsi, des sites identifiés par le programme RRC et qui se trouvent dans les périmètres de protection de sources prises en compte par REGLEAU, la mise en œuvre se fait de façon conjointe.

IV- Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

L'analyse de la mise en œuvre du projet conduit aux conclusions suivantes :

- Le choix des zones d'intervention (Jacmel, La Vallée de Jacmel, Cayes-Jacmel) du projet RRC est pertinent tenant compte de la vulnérabilité des communautés du département du Sud-Est par rapport aux aléas climatiques et géologiques. Les Mairies des 3 communes concernées ont bénéficié d'un appui en renforcement de capacité de leur service de génie municipal en lien à la gestion des risques et des catastrophes. L'approche méthodologique développée par le projet pour le transfert des compétences aux professionnels nationaux a été claire et répond au besoin des institutions cibles. Des formations théoriques couplées à des travaux pratiques sur le terrain ont permis une meilleure compréhension de la méthodologie développée par l'expert technique en GRD. A l'échelle communautaire, le projet contribue dans la mise en place des structures de protection dans les ravines et des versants dans le but de réduire les possibilités des pertes de biens et des pertes en vie humaines lors des pluies torrentielles.
- Les interventions du projet renforcent la capacité des institutions partenaires sur la thématique de la gestion des risques et des catastrophes. En renforçant les structures existantes au niveau des collectivités territoriales et communautaires, le projet facilite les synergies et les interdépendances entre les interventions des différents acteurs du département du Sud-Est sur la gestion des risques et des catastrophes.
- Les Institutions partenaires disposent des compétences et des outils pour répliquer les études de risques et détiennent des capacités pour répondre à la demande du grand public en matière de cartographie et d'analyse des risques ; ce qui traduit la cohérence du projet avec les lignes d'action de la Direction Générale de la Protection Civile.
- La connaissance des risques et le développement d'outils appropriés font que les municipalités partenaires sont aptes à jouer pleinement leur rôle dans la délivrance des permis de construire, la supervision et le suivi des constructions.
- En termes d'efficacité, les résultats prévus ont été atteints grâce à des mécanismes d'ajustements des délais de réalisation des produits. Les retards qui ont affecté le déroulement de la phase est dû au contexte sociopolitique volatile du pays, les difficultés pour les partenaires de répondre aux exigences des procédures administratives et financières de l'ambassade et le long délai pour le paiement des factures par l'ambassade.
- L'analyse des informations recueillies permet d'affirmer que les interventions du projet ont été efficaces. Les acteurs interrogés renforcent cette analyse en reconnaissant que les fonds ont été dépensés dans le bon sens. La mobilisation des ressources humaines a été à l'optimum. Le projet a fait appel à des ressources externes à travers des appels d'offres. Le personnel du projet était suffisant pour répondre aux différentes tâches bien qu'il soit suggéré d'avoir un ingénieur civil dans l'équipe pour les dossiers techniques relatifs aux travaux de mitigation nécessitant des ouvrages de génie civil.
- Le projet a eu un impact très positif dans les zones de mise en œuvre :
Les cadres techniques des mairies concernées ont noté une évolution dans la perception de la population au sujet de l'émission des permis de construire.
La connaissance des zones à risques est renforcée à travers les maquettes 3D et les cartes de risques élaborées. Les enseignants et les élèves des écoles partenaires du projet ont amélioré leur connaissance en ce qui concerne les aléas et les comportements à adopter en cas de danger.
Les cadres nationaux sont mieux outillés pour le partage des connaissances avec le service du génie municipal des mairies et aussi pour répondre à la sollicitation des autres institutions intéressées à la formation sur la cartographie multirisque.

- L'équipe d'évaluation a identifié plusieurs actions qui pourront maintenir une certaine durabilité du projet dans le temps. En effet la recherche de synergies avec le projet REGLEAU pour des activités de mitigation liées à la protection de sources serait une motivation supplémentaire pour porter les communautés à conduire ces actions de bio-ingénierie.

Le projet a entrepris des actions pour renforcer la capacité des professionnels de construction et les encourager à faire de bonnes pratiques de construction dans l'exercice de leur métier. Ils pourront continuer à fournir des services aux communautés après le projet.

Au niveau national, la durabilité des actions du projet passe par la sensibilisation (dialogue, actions politiques) des institutions étatiques et les autres organismes œuvrant dans le domaine de la protection civile en vue de la valorisation des compétences acquises et des outils développés

4.2. Recommandations

L'équipe d'évaluation recommande les actions suivantes dans une perspective de consolidation de l'action et de pérennisation des acquis (détails et précisions dans l'annexe 1 du document):

Il n'est pas nécessaire d'entreprendre d'autres actions qui n'étaient pas encore programmées pour temps restant de la phase de prolongation. :

Recommandations liées à l'Outcome 1

- Consolider les mesures agroécologiques dans la commune de La Vallée de Jacmel et promouvoir ces mesures dans d'autres communes en l'occurrence Jacmel et Cayes-Jacmel.
- Prendre en compte, à l'avenir, la notion de bassin hydrographique dans la mise en œuvre des mesures de réduction de risques.
- Eviter le plus possible de disperser dans l'espace les sites d'intervention de mise en place des différentes mesures de réduction des risques.
- Consolider et faire le suivi des activités de formation et de sensibilisation en matière de GRD.
- Plaidoyer pour l'intégration du volet GRD dans le Curriculum des écoles du niveau département du Sud-Est.

Recommandations liées à l'Outcome 2

- Appuyer la valorisation de façon systématique des outils et des compétences développés (Incluant un appui aux cadres municipaux dans l'application des outils déjà développés). Cf : Annexe !)
- Appuyer les Mairies dans l'établissement d'une base données de professionnels dans le secteur de la construction au niveau de leur territoire.
- Faciliter un espace d'échanges réguliers entre les mairies partenaires et CPE / d'autres coopératives jugées pertinente sur le financement de la construction ou de l'aménagement des maisons.
- Appuyer la mise en réseau les mairies partenaires dans une perspective de collaborer selon une vision commune dans le cadre de la gestion des risques de désastre.

Recommandations liées à l'Outcome 3

- Promouvoir les outils d'analyse des risques développés au niveau national
- Approfondir le travail de promotion et de mise en réseau les professionnels nationaux formés
- Mettre en place d'un plan de sortie responsable, de concert avec UEH / UrGéo, afin de pérenniser les actions et de consolider les acquis dans le cadre du programme de formation d'experts nationaux.

Recommandations pour renforcer la place du GENRE et l'inclusion des groupes marginalisés

- Programmer des activités spécifiques visant à augmenter la participation des femmes en plus de leurs participations/implications dans les différentes activités du projet.
- Orienter les actions relatives aux MAE vers les parcelles des couches les plus marginalisées ainsi que celles des femmes cheffes de ménage ;
- Utiliser quand elle est disponible la base de données SIMAST en concertation avec les autorités locales

Recommandations pour la synergie / complémentarité et transfert des actions

- Envisager une collaboration plus étroite avec le projet et REGLEAU en transférant les actions de protection des sources et les mesures de réduction des risques (RRC) ;

Pour faciliter la prise en compte de ces recommandations pour la suite du projet, les explications sont présentées dans le tableau de l'Annexe 1.

ANNEXES

Annexe 1 : Explications sur les recommandations dans une Perspective de consolidation de l'action et de pérennisation des acquis

Niveau territorial	Eléments de recommandations	Explications / Détails
Recommandations dans une Perspective de consolidation de l'action et de pérennisation des acquis		
Outcome 1	Consolider les mesures agroécologiques dans la commune de La Vallée de Jacmel et promouvoir ces mesures dans d'autres communes en l'occurrence Jacmel et Cayes-Jacmel	Poursuivre avec les mesures agroécologiques (MAE) en vue de réduire les risques d'érosion, restaurer les sols et améliorer la production agricole en contribuant à la sécurité alimentaire et à un revenu additionnel pour les familles rurales. Pour ces activités, il est suggéré de se concentrer sur la commune de la Vallée de Jacmel, durant le temps restant. Ainsi, les suivis seront menés sur les MAE déjà mises en place à Morne à Brûler et de nouveaux sites seront aménagés à Musac et à Ternier suivant les études qui ont été réalisées récemment. Après avoir suffisamment expérimenté ces mesures et apporté des ajustements nécessaires, le projet sera en mesure de les promouvoir dans d'autres communes partenaires.
	Prendre en compte, à l'avenir, la notion de bassin hydrographique dans la mise en œuvre des mesures de réduction de risques.	Quand on planifie pour mettre en œuvre des mesures de mitigation sur un site, il est important de voir/considérer ce site circonscrit dans un espace hydrographie en vue de traiter aussi les points critiques qui pourraient influencer / ou dégrader à nouveau le site en question. Un tel cas a été observé à Morne à Brûler (La Vallée de Jacmel), particulièrement dans la localité « Nan Riske », par le fait qu'il n'y avait pas d'intervention qui a été faite en amont.
	Eviter le plus possible de disperser les sites d'intervention de mise en place des différentes mesures de réduction des risques.	La mise en place de différentes mesures de mitigation avec des groupes cibles différents et disséminés dans l'espace pourrait ne pas donner des impacts espérés. Car ce sont les effets conjugués de ces différentes structures qui donnent de bons résultats
	Consolider et faire le suivi des activités de formation et de sensibilisation en matière de GRD.	Le projet peut appuyer l'organisation des spectacles sous forme de théâtres / ou autres, à travers les écoles, qui mettent en œuvre les formations et les bonnes pratiques en matière de GRD. Cela attirera un plus large public surtout dans le milieu scolaire. Cela sera aussi l'occasion pour d'autres écoles non bénéficiaires du programme d'être sensibilisées et d'apprendre sur la gestion des risques de catastrophes. Dans ce même ordre d'idée, la consolidation des activités de formation et de sensibilisation peut se faire aussi en utilisant les facilités offertes par le numérique pour présenter les matériels de manière ludique. En ce sens, un kit comprenant des matériels audiovisuels et un mini-système d'énergie solaire pourraient être mis à disposition des écoles pour des séances de sensibilisation en utilisant des supports numériques (audio, vidéos..)
	Plaidoyer pour l'intégration du volet GRD dans le Curriculum des écoles du département du Sud-Est.	L'une des initiatives permettant la pérennisation de certaines activités du projet au niveau communautaire consiste à intégrer le volet GRD dans le curriculum des écoles par le Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle dans le département du Sud-Est. Par conséquent, un plaidoyer aurait du sens en vue de sensibiliser les responsables sectoriels pour la matérialisation d'une telle idée.

Niveau territorial	Eléments de recommandations	Explications / Détails
Outcome 2	Appuyer la valorisation de façon systématique des outils et des compétences développées (Appuyer les cadres municipaux dans l'application des outils déjà développés)	Nous faisons référence aux maquettes 3 D, aux cartes d'analyse de risques et à la boîte à outils développée au profit des services municipaux. Les propositions de valorisation des outils sont résumées ainsi : - A travers les activités de formation et de sensibilisation sur les aléas et les risques naturels : Les maquettes 3 D sont les outils #1 à utiliser par les CCPC / CLPC dans le cadre des sensibilisations liées à la connaissance des dangers. Ce sont des outils les mieux appropriés par les communautés vu sa représentation visuelle (morphologie, topographie). Il est nécessaire aussi de compléter cet outil avec les cartes d'aléas afin de situer les dangers et d'exposer les différents niveaux de risques dans l'espace. En effet, il faut toujours chercher à faire ressortir la notion de complémentarité des maquettes 3D avec les cartes d'aléas surtout quand il s'agit de sensibiliser sur les risques hydrométéorologiques et de mouvements de terrain. - Dans le processus d'octroi de permis de construire : Il est recommandé au service du génie municipal de toujours utiliser la boîte à outils conçue pour l'octroi de permis ainsi que les cartes des risques pour localiser la construction en vue d'évaluer la situation et de faire des recommandations au cas par cas suivant les menaces identifiées et le niveau d'exposition. - Dans la planification pour la mise en œuvre des mesures de réduction des risques. Les cartes d'aléas et les maquettes 3 D sont deux outils prioritairement à utiliser dans ce cas de figure. • Cartes d'Aléas -----> pour expliquer la logique et les raisons d'intervention • Maquettes 3D--> pour le choix des sites et les types de mesures à envisager de concert avec les communautés concernées. - Dans l'élaboration des plans de préparation et de réponse face aux catastrophes : Les outils d'aide à la décision (maquettes, cartes d'aléas) peuvent aider à valider le choix des abris provisoires, suivant leur localisation.
	Appuyer les Mairies dans l'établissement d'une base de données de professionnels dans le secteur de la construction à l'échelle de leur territoire.	En plus des artisans et des agents du service municipal qui ont reçu des formations dans le cadre du projet, il est proposé de soutenir la mairie afin d'établir une base de données de professionnels dans la construction. Ici, nous voulons faire référence aux Ingénieurs, Architectes et Contremaitres. Car, ces ressources sont habilitées à coordonner techniquement les activités de construction de maison. Etant ainsi, la Mairie a intérêt à les identifier et à les recenser à l'échelle de son territoire. Pas de gouvernance sans formation ni information.
	Faciliter un espace d'échanges réguliers entre les mairies partenaires et CPE / d'autres coopératives jugées pertinente sur le financement	Il est opportun de profiter du timing du projet en vue de faciliter un espace d'échanges entre la Caisse Populaire / autres coopératives jugées pertinentes et les mairies partenaires, à travers lequel les parties s'accorderaient sur le processus d'octroi de permis de construire et des prêts pour des constructions. Au cours des rencontres, les parties partagent leurs responsabilités, les avancées dans le secteur ainsi que sur les perspectives à venir.

Niveau territorial	Eléments de recommandations	Explications / Détails
	de la construction ou de l'aménagement des maisons.	
	Encourager / sensibiliser les municipalités partenaires à collaborer selon une vision commune dans le cadre de la gestion des risques de désastres	Etant donné que les mairies partenaires travaillent pour les mêmes causes et ont la volonté de bien gérer leurs territoires, les encourager / sensibiliser à collaborer selon une vision commune constitue une initiative qui peut contribuer à la pérennisation de certains acquis du projet de réduction des risques de catastrophe. Par cette initiative, ils peuvent mener des actions conjointes visant à gérer la question de la construction résilience et à sensibiliser de façon systématique le grand public sur les bonnes pratiques de construction. Cela va permettre aussi d'harmoniser les actions à entreprendre après la clôture du projet. Des échanges techniques et des témoignages à succès peuvent être des points à traiter lors des rencontres programmées. Le seul souci c'est que la mairie de Jacmel est très en retard et ne montre pas encore sa disposition à reprendre sa collaboration avec le projet RRC.
Outcome 3	Promouvoir les outils d'analyse des risques développés au niveau national	Pour promouvoir les outils développés dans le cadre de ce projet, en particulier guide d'application, cartes de dangers, document cadre, nous recommandons ce qui suit : - Appui à l'organisation des Forum GRD, sous le leadership du DGPC, pour faire connaître les outils auprès des autorités étatiques et des partenaires techniques et financières intervenant dans le secteur. - Utilisation de la plateforme / site internet du Cadre de Liaison Inter-Organisations (CLIO) pour publier les outils. - Le réseau https://www.academia.edu peut être aussi utilisé pour publier les outils. Car c'est une plateforme spécialisée dans la publication et la promotion des études. - Et enfin, la DGPC devrait aménager un espace spécifique sur le site de la protection civile pour le dépôt et la promotion des outils mentionnés. L'Ambassade peut appuyer la DGPC et l'UEH pour promouvoir les outils développés dans le cadre de ce programme.
	Approfondir le travail de promotion et de mise en réseau les professionnels nationaux formés	L'initiative de mettre en réseau les professionnels nationaux formés est un bon point pouvant contribuer à la pérennisation des actions du projet. L'une des approches proposées par les évaluateurs pour accentuer la mise en réseau des professionnels formés, consiste à rendre leur profil plus visible pour les institutions nationales. Pour améliorer cette visibilité, la publication des profils de ces professionnels sur Jobpaw dans la rubrique https://www.jobpaw.com/pont/professionnels.php?action=pro est une première étape pour faire connaître leurs compétences auprès des institutions nationales. Une campagne à travers les réseaux sociaux et les courriels permettront d'inciter la consultation de leur profil puis de faire appel à leur compétence à l'avenir.
	de concert avec UEH / UrGéo, afin de pérenniser les actions et de consolider les acquis dans le cadre du programme de	Pour la pérennisation des actions de formation et la consolidation des acquis, nous proposons qu'un plan de sortie soit mis en place dans lequel on pourra définir les points suivants : - Priorisation et continuité des actions après la fin du projet RRC - Stratégie pour rendre l'organisation des formations prioritaires financièrement indépendantes dont les propositions pourraient se faire par UrGéo - Renforcement des échanges et le partage d'informations entre experts nationaux formés et les communes

Niveau territorial	Eléments de recommandations	Explications / Détails
	formation d'experts nationaux.	- Eventuelle continuité de partenariat entre l'Ambassade de Suisse et l'UEH et les domaines éventuels de collaboration.
Pour le renforcement de la place du genre et de l'inclusion des groupes marginalisés		
Renforcer la place du genre et l'inclusion des groupes marginalisés	Pour renforcer la prise en compte du genre, il est important de programmer des activités spécifiques visant à augmenter la participation des femmes en plus de leurs participations/implications dans les différentes activités du projet. En ce qui concerne les groupes marginalisés, nous proposons d'orienter les actions relatives aux MAE vers des communautés les plus vulnérables où les parcelles des couches les plus marginalisées ainsi que celles des femmes chefs de ménage auront plus de chances d'être sélectionnées et aménagées. Utiliser la base de données SIMAST quand elle existe en concertation avec les autorités locales.	
Synergies / Complémentarités et transferts des actions		
Envisager une collaboration plus étroite avec le projet et REGLEAU et une fusion de certaines actions.	Vu le rapprochement du projet RRC avec le REGLEAU, les articulations des actions des deux projets et les habitudes de travailler ensemble de façon synchronisée, nous proposons que les actions de protection des sources (REGLEAU) et les mesures de réduction des risques (RRC) à mettre en œuvre dans les bassins-versants des sources soient fusionnées. Ainsi, les responsabilités pourraient être partagées entre les deux partenaires dans le cadre de l'implémentation. Notre suggestion serait que HELVETAS assure la mise en œuvre et que l'Ambassade de Suisse garantisse le financement.	

Annexe 2- Détails sur les Synergies / Complémentarités développées avec d'autres projets financés par l'Ambassade de Suisse en Haïti. (réf : ProDoc Phase II, Version révisée)

D'une manière générale, les synergies avec les autres projets de l'Ambassade ont été identifiées dès le début du projet, mais dû aux retards des projets de la Coopération Sud (à l'exception de REGLEAU) peu d'actions en commun ont pu être opérationnalisées. Ce n'est que récemment avec des partenaires actifs sur le terrain que des synergies opérationnelles ont pu être identifiées. La participation de PAGODE et REGLEAU à l'autoévaluation y a positivement contribué afin de définir la suite.

RRC est un exemple concret du nexus par deux façons :

- 1) Comme projet d'aide humanitaire en synergie avec des projets de développement de la Coopération Sud tel que décrit dans ce chapitre.
- 2) Comme projet avec des fonds de l'aide humanitaire, qui appuie des acteurs de gestion de crise et d'urgence (notamment la DGPC) ainsi que les acteurs du développement (mairies, ASEC etc.) avec l'objectif d'ancrer la GRD dans la gouvernance et le développement de capacités décentralisées. Ceci se fait par une approche de projet sensible au conflit avec un accent fort sur la bonne gouvernance qui est essentielle dans un contexte de fragilité (considération du triple nexus).

PARHAFS (programme de reconstruction)

(Voire fiche de capitalisation : collaboration PARHAFS et annexe 1 avec les forces et faiblesses)

Le lien étroit avec PARHAFS par l'équipe interconnectée à Port-Salut et des activités en commun surtout en mode télétravail lors de la pandémie en 2020 a permis de développer des synergies pertinentes par l'élaboration du matériel de formation des CLCP/EIC et les analyses d'aléas autour des abris ainsi que pour l'habitat en 2019/20. La collaboration concernant la formation des EIC en charge des abris a permis de développer une approche complémentaire intéressante à être promue avec d'autres bailleurs de fonds.

RRC a activement contribué à l'autoévaluation de PARHAFS. Toutefois, au niveau opérationnel les deux projets s'inscrivent dans des contextes différents (collaboration DGPC au niveau départemental, accent thématique, rythme de travail etc.). Afin de simplifier les procédures administratives, financières et ressources humaines, l'intégration des collaborateurs RRC à Port-Salut a été décidée dès 2021 à l'équipe PARHAFS.

Le cadre de collaboration avec la DGPC, qui est actuellement en élaboration, présente une opportunité de synergie par coordination au niveau national afin de promouvoir le matériel de formation développé pour les CLPC et les EIC Equipes d'Intervention Communautaire (EIC).

SQUAT (programme de formation)

Depuis l'opérationnalisation du projet, il y a eu plusieurs échanges entre les deux projets. Les éléments clés pour les synergies sont la collaboration avec les mairies (le génie municipal de Cayes-Jacmel et Vallée-de-Jacmel), la collaboration avec ATECO comme partenaire essentiel pour les formations, la formation en lien avec la GRD. Il en ressort deux cas concrets de synergie :

- Coorganisation des ateliers de formation du génie municipal de la Vallée de Jacmel et Cayes Jacmel de février à avril 2020 sur 44 jours.
- Adaptation de deux modules de formation par le Collège National des Ingénieurs et Architectes d'Haïti/CNIAH (initiative appuyée par SQUAT) à l'intention de 4 mairies du Sud-Est, sous considération des formations faites par RRC en 2018.

REGLEAU (programme d'eau)

Ce projet a probablement le plus de potentiel de synergie avec RRC dû à la thématique, des mairies partenaires en commun et l'avancement du projet. Il en ressort deux références concrètes :

- Collaboration étroite avec la mairie de la Vallée pour piloter des mesures et approches de la gouvernance locale (en GRD et gestion de l'eau).

- L'identification de mesures de réduction de risques physiques dans la commune la Vallée par des mesures de bio ingénierie de stabilisation de berges de bassins-versants.
- Echange et harmonisation des plans de formation des mairies

Autres synergies identifiées avant et pendant l'autoévaluation :

- Mise en commun des données SIG (RRC : cartographie d'aléas. REGELAU : localisation de sources / bassins-versants dégradés) et exploration de la base de données SIG de Jacmel (avec des données du bâti), complétée par des données des projets.
- Facilitation jointe des tables de concertation (tables sectorielles) de REGLEAU à l'appui de la gouvernance locale, l'aspect transversal de la GRD, le plaidoyer et l'institutionnalisation de l'expérience.
- Echange et harmonisation concernant la méthodologie du choix des mesures (plan directeur EPA).
- Considération de la GRD dans les arrêtés municipaux lors de la définition des zones de protection de source (bassins-versants importants, soumis à l'aléa d'érosion, mouvements de terrain etc.).
- Utilisation ou réplcation des maquettes et cartes d'aléas lors de la définition des mesures d'eau potable et d'assainissement (EPA).

PAGODE (programme de gouvernance)

Ce programme est plutôt jeune, par conséquent il a eu plusieurs échanges mais sans activité en commun. Néanmoins comme il s'agit d'un projet de gouvernance locale, il est essentiel pour compléter l'ancrage institutionnel au-delà de la thématique GRD. Les points suivants de synergies ont été identifiés

:

- Plaidoyer de PAGODE pour la régularisation des salaires des mairies.
- Appui technique de RRC pour l'intégration de la GRD dans les plans communaux de développement (PCD) avec ajustement de la méthodologie du MPCE (Mission de la Planification et de la Coopération Externe).
- Appui technique de RRC pour l'intégration de la GRD dans les mesures du fonds d'investissement local lors du choix et l'implémentation de mesures du PCD.
- Utilisation ou réplcation des maquettes et cartes d'aléas lors de l'implémentation / mise à jour de PCD.
- Réflexion conjointe RRC-REGELAU-PAGODE pour harmoniser et compléter les plans de formation des mairies, afin d'assurer la continuité, la capacité d'organisation etc.,
- Exploration de la base de données Système d'Information Géographique (SIG) de Jacmel (avec des données du bâti, intéressante pour la taxation) et complétée par des données d'analyse de dangers.
- Appui pour la mobilisation fiscale avec considération des recettes des permis de construction.
- Considération des comités de développement communaux (CDC), structure municipale clé avec laquelle travaille le PAGODE lors de la planification des mesures et sensibilisation par rapport à la RRC.
- Intégration des profils GRD dans les fiches techniques des métiers définis par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales qui composent le staff des Mairies à travers le programme de modernisation de l'administration communale (PMAC).

Point critique à considérer : PAGODE est un programme jeune, avec encore peu d'opérationnel qui s'inscrit dans un contexte politique incertain en vue de la fin de mandat du président.

PROMES (programme de protection sociale)

Deux employés de PROMES ont leur place de travail dans le bureau de RRC, donnant opportunité d'un échange régulier. Les points suivants avec du potentiel de synergies ont été identifiés :

- Collaboration, échange au niveau institutionnel (pilier I) par la collaboration avec la DGPC et la participation aux tables sectorielles ; considération de sujets clés en lien avec la GRD.
- Collaboration au niveau communautaire (pilier II) par la valorisation des produits RRC : cartes d'aléas, maquettes
- Inclusion de la vulnérabilité aux aléas dans la sélection de bénéficiaires
- Options pour augmenter la résilience par des formations/sensibilisations

Point critique à considérer : PROMES ne travaille pas dans les communes partenaires de RRC.

Annexe 3- Tableau d'indicateurs d'Output

Niveau d'intervention	Outcome	Output	Indicateurs d'Output
Niveau Communautaire	Outcome1: Les populations des zones d'intervention connaissent les « risques naturels » de leur territoire et participent activement à leur réduction par des mesures de préparation et de prévention	Output 1.1 : Des mesures de réduction des risques sont réalisées dans les zones d'intervention	1.1.1. Au moins 3 mesures de réduction des risques sont réalisées (Baseline : 0)
		Output 1.2 : La population scolaire connaît les risques auxquels elle est exposée et adopte des comportements appropriés en cas de catastrophe	2. Au moins 50 familles (250 personnes, au moins 40% de femmes) vulnérables bénéficient des AGR (Baseline: 0)
			1.2.1. 30 enseignants de 4 écoles sont formés sur le risque pour transmettre le savoir aux élèves par l'élaboration de modules (Baseline : 15)
			1.2.2. Au moins 1'000 Écoliers (au moins 40% filles) connaissent les bons comportements en cas de catastrophes (Baseline : 0)
		Output 1.3 : Dans les zones d'intervention, les populations ont acquis des connaissances objectives sur les risques et les mesures possibles de réduction	1.3.1. 150 propriétaires de maison et 100 artisans sont formés sur les bonnes pratiques de construction y compris des ouvrages de protection (Baseline : 0)
			1.3.2. Au moins 25'000 personnes sensibilisés sur les risques (Baseline 11'900 personnes)
Niveau Communal	Outcome2: Les capacités locales sont renforcées et des processus sont institutionnalisés pour une gestion locale intégrée des risques et désastres	Output 2.1 : Des municipalités ont développé un processus opérationnel de gestion des constructions	1.3.3. Elaboration de 8 maquettes 3D sur les aléas au niveau des sections communales pour appuyer les activités au niveau communautaire (Baseline : 1)
			2.1.1. Les 3 municipalités partenaires disposent d'un outil pour la gestion de constructions en considération de la GRD. (Baseline : 1)
		Output 2.2 : Des municipalités formulent et gèrent des projets de réduction des risques	2.1.2. Les autorités locales de 3 municipalités ont développé un processus de gestion du permis de construire qui tient compte des risques et ont la capacité de le mettre en œuvre (Baseline 0).
			2.2.1. 3 Municipalités formulent au moins 1 projet en lien avec les infrastructures essentielles à l'intention d'autres institutions pour financement (Baseline : 0)
			2.2.2. Au moins 1 CASEC (1 par Municipalité) appuyé dans la définition de mesures de réduction des risques (Baseline : 0)
			2.3.1. 8 CLPC et 3 CCPC sont redynamisés, formés et

Niveau d'intervention	Outcome	Output	Indicateurs d'Output
		Output 2.3 : Des municipalités disposent des structures de préparation et réponse	disposent d'un plan de contingence et savent le mettre en œuvre (Baseline 5, cible : 3 CCPC et 8 CLPC)
			2.3.2. Au moins 2 CLPC/CCPC Partenaires réalisent des exercices de simulation (Baseline : 0, cible : 2)
National	Outcome 3 : Les capacités nationales à générer des outils d'analyse et de gestion des risques naturels utiles au niveau local sont améliorées	Output 3.1 : Les institutions partenaires du processus assurent l'offre de formation continue en analyse et gestion des risques naturels sur une base régulière	3.1.1. Au moins 40 personnes formées par des institutions (Baseline : 24 ; cible : 40)
			5 modules de formation développés sur base des guides et des expériences développés (Baseline 5)
		Output 3.2 : Les professionnels nationaux sont connus et sollicités pour le développement et la mise en œuvre des plans et des outils d'analyse et de gestion des risques sur base des méthodes et outils développés et diffusés	3.2.1. Existence d'une plateforme avec les profils et services potentiels des professionnels nationaux travaillant sur la production et l'utilisation des outils d'analyse et de gestion des risques naturels (Baseline : 0)
			Au moins 14 professionnels nationaux (dont 20% de femmes) sont impliqués dans le développement des analyses et outils au service des municipalités partenaires. (Baseline : 14)
		Output 3.3 : De nouvelles études sont réalisées et viennent compléter les guides d'application et la formation des professionnels nationaux	3.3.1. 13 sections communales sont dotées d'analyses d'aléa au niveau de section communales sont réalisées (Baseline : 13)
			Les guides d'application pratique sont mis à jour

Annexe 4- Indicateurs / Objectifs du PNGRD et du PSDH auxquels le projet RRC contribue.

Annexe Les objectifs, résultats et indicateurs du PNGRD 2019-2030 et du PSDH auxquels le projet contribue

Composantes	PNGRD 2019-2030
objectifs	1. Améliorer la connaissance des risques de catastrophe dans toutes leurs dimensions au niveau central, départemental, communal et local 4. Assurer efficacement la préparation, la réponse et le relèvement rapide post désastre à travers le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des institutions nationales, départementales, communales et locales en charge de la gestion des désastres
résultats	Résultat 1.1 : Les risques tant au niveau national et local sont identifiés, évalués et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision. Résultat 1.2 : Les institutions publiques et privées tant nationales, locales que communautaires ont accès à des données fiables, désagrégées au moins selon le genre, l'âge et le handicap sur les risques de catastrophe et sont en mesure de produire des outils d'aide à la décision Résultat 1.3 Le système national d'alerte précoce est renforcé et relayé par les systèmes d'alerte précoce (SAP) communautaires Résultat 1.4 Les populations tant au niveau urbain que rural adoptent des mesures de prévention face aux risques de catastrophe Résultat 4.1 : Les institutions nationales et locales en charge de la réponse aux urgences ont les capacités techniques et financières leur permettant d'élaborer et mettre en œuvre leurs activités de planification des urgences et de relèvement sensibles au genre et au handicap
indicateurs	Pourcentage de la population informée sur les risques et sur les mesures de protection ; Nombre de plans de contingence élaborés à tous les niveaux ; Évidence de la capacité de relèvement.

Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) Pays émergent en 2030 Tome I les grands chantiers pour le relèvement et	1.1 : Aménager et développer les territoires 1.1.1 Planifier le développement national et régional Pour les risques naturels, il faudra réaliser des cartographies du territoire à l'échelon national et à l'échelon local de développement permettant d'identifier les zones inondables, les risques d'érosion, les risques de glissement de terrain et d'éboulements et le niveau des nappes phréatiques. Le zonage sismique du territoire devra également être poursuivi. Sous-programme 1.3.4 : réduire la vulnérabilité aux saisons pluvieuses et cycloniques la réalisation d'interventions d'urgence dans les zones à risques ;
--	---

le développement d'Haïti Gouvernement de la République d'Haïti Ministère de la Planification et de la Coopération Externe Mai 2012 Grand chantier no 1 : la refondation territoriale	la mise en œuvre de mesures de mitigation des risques et de réduction de la vulnérabilité ; le renforcement des capacités d'adaptation des communautés ; L'élaboration et la mise en œuvre de plans de prévention des risques des zones les plus vulnérables. (l'aménagement du bassin versant de Jacmel)
--	--